

INSTITUT EURO 92

ISLAM ET LIBERALISME

Colloque

avec : Dean AHMAD, (Président du Minaret of Freedom Institute), Luc BARBULESCO (Professeur de sociologie religieuse), Yves MONTENAY (Président de l'Institut Culture, Economie et Gestion), Felipe TUDELA (Président du Centre de Recherche Financière) et Serghini FARISSI (Professeur d'économie à l'Université de Fès)

L'Islam est-il compatible avec une société de liberté et l'Etat de droit ? Faut-il, à cause des excès de l'intégrisme musulman, "diaboliser" l'Islam ? Quelles places les valeurs de liberté de l'individu, de propriété privée, de démocratie occupent-elles dans la civilisation islamique ? Des universitaires français et étrangers s'interrogent sur les problèmes de société que pose l'Islam pour la culture occidentale et plaident pour une approche plus équilibrée du phénomène islamique.

(Avril 1995)

ISLAM ET LIBERALISME

Dean AHMAD

*Le mythe du despote oriental
a remplacé la menace
communiste*

Je vais tenter de démontrer au cours de ma présentation que les collectivistes se trompent autant dans leur diabolisation des musulmans qu'ils se trompent dans pratiquement tous les domaines. Lorsque la théorie marxiste de l'évolution sociale par la lutte des classes s'est avérée inefficace à l'extérieur de l'Europe, les marxistes ont développé la théorie du despote oriental pour expliquer son échec. Malheureusement, la plupart des intellectuels occidentaux ont de ce fait une vision erronée du monde musulman.

Le mythe du despote oriental a été utilisé par les intellectuels pour convaincre les interventionnistes en matière de politique étrangère qui cherchaient un nouvel alibi après la chute du communisme, de remplacer la crainte de celui-ci par la crainte d'un conflit culturel avec le monde musulman. Ce nouvel ennemi est utilisé pour justifier un nouvel accroissement du pouvoir étatique, au nom de la sécurité nationale des pays occidentaux. Mais lorsque l'on étudie la nature du droit islamique ou l'histoire du droit islamique, nous trouvons que la base de cette crainte est fictive. En réalité l'Islam est non seulement compatible avec le libéralisme ; de plus, un grand nombre des prémices du libéralisme moderne trouvent leur origine dans la civilisation islamique qui l'a précédé.

L'Etat de droit et l'Islam

*L'Etat de droit a des origines
islamiques*

Commençons par la notion fondamentale de l'Etat de droit. L'Etat de droit plutôt que le gouvernement par les hommes est essentiel et fondamental pour la liberté. Cette notion a d'abord été développée dans l'histoire européenne par les scolastiques au Moyen-Age qui avaient étudié les philosophes de l'antiquité grecque. Mais les Grecs de l'Antiquité n'avaient pas la même conception de l'Etat de droit que celle que nous avons aujourd'hui. Pour eux, le droit devait être fait par les législateurs, les gouvernants étant au-dessus de la loi. Et c'est l'Islam et non les Grecs de l'Antiquité ou les chrétiens du Moyen-Age qui ont les premiers institué le concept d'Etat de droit dans l'acception que les libéraux utilisent aujourd'hui.

La *Philadephia Society* est une société de penseurs libéraux, qui s'intéresse plus particulièrement au constitutionnalisme et à l'Etat de droit. Lors de sa réunion annuelle, le mois dernier à Chicago, l'intellectuel conservateur Stan Evans a affirmé dans sa présentation que ce sont les scolastiques européens médiévaux qui ont inventé le concept d'Etat de droit. Pour étayer sa thèse, il a donné une citation du XIème siècle. Pendant la discussion qui a suivi, je lui ai fait remarquer que les scolastiques médiévaux avaient en fait étudié les Grecs de l'Antiquité, traduit des commentateurs arabes. Je pourrais en fait lui opposer une citation beaucoup plus ancienne : le premier calife Abou Bakr, après la mort du prophète Mohammed, dit dans son allocution inaugurale: « *Sans doute ai-je été élu votre émir bien que je ne sois pas votre*

supérieur. Si j'ai raison, aidez-moi, si je m'égare corrigez-moi. L'honnêteté c'est la fidélité, le mensonge c'est la trahison. »

Stan Evans a accepté mon commentaire mais il a noté qu'il parlait de la mise en place de l'Etat de droit dans sa pratique et non pas seulement sur le plan théorique. Je l'ai renvoyé au livre de Rose Wilder Lane, *The Discovery of Freedom*, dans le chapitre consacré à l'Islam. Elle raconte comment la civilisation musulmane, pendant des siècles, a prospéré sous l'Etat de droit et d'après le principe que tout homme est directement responsable devant le Créateur et non redevable à quelque autorité humaine, en vertu de son statut de représentant de Dieu sur terre.

La nomocratie

Friedrich Hayek a insisté sur le fait qu'un ordre libéral repose sur une conception de la justice. Elle doit être découverte par les efforts de la jurisprudence, des juges, des chercheurs. Ce n'est pas quelque chose de déterminé par la volonté arbitraire d'une autorité. Hayek disait que le libéralisme aurait toujours du mal à s'enraciner dans les pays où le droit est toujours conçu premièrement comme le produit d'un effort délibéré de législation et que partout le libéralisme a décliné sous l'influence conjointe du juspositivisme et de l'idéologie démocratique. Ces deux doctrines ne connaissent aucun autre critère de justice que celui de la volonté du législateur. Ce qu'Hayek a appelé les lettres de noblesse de la tradition politique occidentale - pour protéger les droits de l'individu il faut s'en tenir à des instances qui opèrent par des règles abstraites et générales connues par tous d'avance et applicables à tous - ce principe est ce que l'on trouve également dans le droit islamique. C'est la charia et ce qu'Hayek appelle la nomocratie.

Le principe de l'Etat de droit se trouve également dans le droit islamique, la charia

Le marché libre a besoin de l'Etat de droit pour fonctionner. Le Coran favorise explicitement la productivité et le libre commerce. Il n'est pas de tradition ascétique ; il encourage seulement la modération en matière de consommation. Le Coran non seulement favorise des règles de droit et de commerce contractuelles, mais fournit aussi nombre de règles spécifiques dans ces domaines. Le prophète Mohammed non seulement croyait dans les vertus du marché, il a lui-même gagné sa vie comme commerçant, de même que sa femme Kadija.

Pour les musulmans le monde matériel n'est pas un lieu de punition pour quelques pêchés originels, mais l'endroit où nous pouvons démontrer notre soumission à Dieu, en nous soumettant volontairement à sa volonté et en utilisant ce monde matériel qui est moralement neutre pour produire des biens pour nous-mêmes, nos familles, notre communauté et pour toute l'humanité. Il n'est pas possible de remplir cette mission sans bénéficier de la liberté de choisir le bien plutôt que le mal en utilisant notre libre arbitre. Ainsi le Coran demande que la religion ne soit l'objet d'aucune contrainte. Nous ne pouvons pas améliorer le bien-être de notre société sans disposer du droit de propriété. Aussi lors de son pèlerinage d'adieu, le prophète a dit : « *Vous êtes tous frères et vous n'avez le droit de prendre à votre frère que ce qu'il vous donne de bon gré.* »

Le libéralisme de « l'âge d'or » islamique

Sous le règne des premiers califes, pas d'intervention étatique dans l'économie

Sous le règne du prophète et des premiers califes, la propriété était protégée, les rares impôts qui existaient étaient fixes et à caractère non confiscatoire. L'Etat n'intervenait pas dans l'économie, excepté pour punir la fraude, le vol ou pour rectifier des injustices. Après l'expansion de l'Islam au-delà des frontières des pays arabes, certaines pratiques fiscales découvertes dans les pays conquis ont été conservées, bien que souvent à des taux réduits. De même, on a gardé certaines réglementations qui étaient nécessaires pour gérer ces vastes territoires. Pourtant, ce type de comportement a été conservé par les quatre premiers califes connus dans l'histoire comme les « *califes justes* ». Des déviations de cette pratique sous les premiers omeyyades ont été condamnées et largement annulées sous le grand réformateur Omar II. De plus, la société islamique était tolérante et pluraliste. Lorsque les croisés sont arrivés pour conquérir le monde musulman, ils ont été étonnés de découvrir la présence de juifs et de chrétiens d'origine arabe. Ils ont souvent tué ces derniers, par accident, en pensant qu'ils étaient musulmans.

Les minorités religieuses bénéficient d'un statut protégé en échange de leur comportement pacifique

Dans l'Islam, les minorités religieuses bénéficiaient d'un statut protégé en échange de leur comportement pacifique dans la société et moyennant un paiement pour ne pas effectuer leur service militaire. Le fait qu'il s'agissait d'une taxe pour la défense relève du fait que les hommes adultes et capables étaient tenus de l'acquitter. Lorsque les musulmans ont eu besoin de mobiliser leurs forces afin de se défendre d'une attaque présumée des Byzantins, les chrétiens de Syrie ont eu que cette taxe leur soit remboursée avec une note d'excuse expliquant que, comme la protection promise ne pouvait être garantie, leur argent leur était restitué. Bien que les Byzantins soient chrétiens, les Syriens ont répondu au gouverneur qu'ils lui souhaitaient beaucoup de succès contre les Byzantins, parce que s'ils avaient occupé la Syrie avant les musulmans, non seulement ils ne leur auraient pas rendu l'argent mais ils auraient tout pillé lors de leur retraite. On appelle les minorités qui bénéficient de cette protection des « *dhimmi* », expression qui vient du mot arabe signifiant protection. L'accusation selon laquelle l'Islam serait diffusé par la force est absurde puisque la conversion par la contrainte est interdite. L'Islam a connu sa plus grande expansion alors qu'il perdait les guerres. C'est trois générations après la chute du monde musulman dans les mains des mongols, que les conquérants ont adopté la religion de l'Islam.

Aujourd'hui, des décennies après la libération du monde musulman du colonialisme occidental, l'Islam est la religion qui se répand le plus vite aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, et la seconde religion en France. Dans le cas des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne cette croissance est due à l'immigration. Aux Etats-Unis, il y a plus de convertis à l'Islam que d'émigrants. Je doute que les musulmans américains aient un quelconque pouvoir de violence sur les chrétiens. Le jizyah (impôt versé par les non musulmans pour échapper à l'obligation du service militaire) n'était pas de nature à pousser à la conversion, car son montant s'élevait seulement à l'équivalent de 250 francs d'aujourd'hui. La charité obligatoire évaluée en pourcentage de la richesse redevable par les musulmans était elle aussi de l'ordre de 250 francs. Les dhimmi avaient le droit de pratiquer leur propre religion. L'accusation des Européens selon laquelle les Etats musulmans seraient intolérants envers les

minorités est particulièrement étonnante lorsque l'on se souvient que les sociétés pluralistes les plus réussies en Europe furent l'Espagne sous les Maures et Sarajevo durant la période des bosniaques musulmans. Pendant des siècles la société islamique a mené le monde en ce qui concerne la productivité, le commerce international et le progrès scientifique et technique. De nouvelles sciences ont été découvertes comme par exemple la trigonométrie des sphères. La médecine a progressé au point où une personne borgne était prête à subir une intervention de la cataracte ; si vous pensez que c'est parce que les musulmans bénéficiaient de la technique d'anesthésie locale, la réponse est oui.

L'Islam est la religion qui se
répand le plus vite aux Etats-
Unis et en Grande-Bretagne

...

... et la seconde religion en
France

Le déclin du monde musulman

Si nous pensons que le progrès économique tel qu'en ont bénéficié les musulmans au Moyen-Age est uniquement possible dans une société libérale, nous devons donc accepter l'idée que leur société était effectivement une société libérale. Après la chute du monde musulman aux mains des Mongols, certains développements négatifs ont eu lieu qui ont miné les sources du droit islamique. Ce qui a conduit à la stagnation et une atrophie croissante de la philosophie libérale dont on avait besoin pour assurer le dynamisme économique et scientifique. Je me contenterai de dire que cette atrophie progressive et accentuée des premiers enseignements musulmans s'est accumulée jusqu'à ce que les gouvernements aient réussi à supprimer l'indépendance des sages juridiques, ce qui a conduit au déclin du monde musulman et amorcé sa chute en Occident. L'Occident pendant la même période avait récupéré et intégré les concepts d'Etat de droit, les principes de l'économie de marché et même la méthode scientifique des pays musulmans.

Il est vrai, aujourd'hui, que le monde musulman est soumis au despotisme. Ce n'est pas à cause des enseignements de l'Islam. La plupart des régimes d'oppression du monde musulman sont des régimes socialistes séculiers, inspirés par les pouvoirs des colonies européennes qui les ont occupés avant leurs indépendances. Les Islamistes modernes ne forment en aucune façon un mouvement monolithique, mais la majorité s'est tournée vers l'Islam afin de tenter de rejeter ce despotisme pour le remplacer par une monocratie démocratique. Même si le slogan « *Islam est la réponse* » utilisé pour symboliser le mollah ignorant du village qui pense que la solution aux problèmes de sa société réside dans l'imitation sans réfléchir des pratiques de ses aïeux, le leadership islamique aujourd'hui comprend des professionnels et des scientifiques habitués à réfléchir et à critiquer et qui se rendent compte que ce sont les principes fondamentaux énoncés dans le Coran qui doivent servir de limitation au pouvoir de l'Etat islamique, et non pas les hommes politiques musulmans qui doivent interpréter ou plus exactement dicter leurs interprétations du droit islamique.

Demain le libéralisme islamique

Je viens de participer à la seconde conférence internationale sur le

libéralisme en Turquie. Cette conférence ouverte au public, était sponsorisée par l'Association turque pour la pensée libérale et de la Fondation Friedrich Naumann. Son objectif était de promouvoir le libéralisme en Turquie, où 98 % des gens sont musulmans, et la société laïque. Excepté ma présentation sur *Islam, économie de marché et Etat de droit*, il n'y a pas eu un seul exposé, ni d'intervention particulièrement islamique. Les présentations étaient pour la plupart comme celles que vous faites ici : sur la philosophie, l'économie et les aspects politiques du libéralisme.

Si le monde musulman est soumis au despotisme, ce n'est pas à cause de l'Islam

Les islamistes constituent le meilleur espoir pour une réforme libérale dans le monde musulman. Si le libéralisme a été absent du monde musulman les siècles derniers, je pense que les responsables sont en fait les libéraux européens qui, malgré la doctrine anti-interventionniste au niveau de la politique étrangère, sont restés silencieux, ont toléré l'impérialisme et le colonialisme. Maintenant que l'ère coloniale est révolue et que ses pires ennemis, les musulmans, ont leur propre gouvernement, ceux-ci sont en fait prêts à recevoir le message libéral plus particulièrement car c'est un message très aisément explicable dans une terminologie historique authentiquement islamique. Ne trahissons pas le libéralisme en prenant le parti de ceux qui empêchent les femmes qui désirent couvrir leurs cheveux ou en aidant le gouvernement socialiste militaire en Algérie, ou encore en acceptant - même tacitement - qu'on y arrête les vainqueurs anti-socialistes et démocratiquement élus d'une élection libre. Le plus grand piège pour les libéraux européens est d'éviter maintenant l'appel des sirènes socialistes qui les invitent à se joindre à eux dans leur lutte contre le soi-disant fondamentalisme islamiste.

Les islamistes constituent le meilleur espoir d'une réforme libérale dans le monde musulman

LE DEBAT

Henri LEPAGE :

Nous avons eu il y a quelque temps un exposé sur l'attitude des libéraux vis-à-vis du colonialisme. Lorsqu'on refait l'histoire, il faut se rappeler qu'au XIXème siècle les libéraux étaient les premiers des anti-colonialistes.

Henry de LESQUEN :

Henri Lepage a posé le problème de compatibilité entre l'Islam et le libéralisme. Je pense qu'il faudrait distinguer les différents niveaux : est-il compatible avec l'économie, le capitalisme, le libéralisme en général, avec la démocratie ?

Sur le premier point je suis d'accord, notamment parce que c'est à l'origine une religion de marchand. Je pense qu'il serait intéressant d'évoquer des points précis tels les taux d'intérêt, les marchés de capitaux. En ce qui concerne le libéralisme en général, je suis plus réservé. Je rappelle que la « *rule of law* » est fondé sur le droit subjectif, le droit attaché à la personne humaine. C'est une innovation de l'Occident qui nous vient en réalité de notre tradition germanique ; donc, je ne pense pas qu'il y ait de libéralisme sans notion juridique et philosophique du droit subjectif. Ces droits ont existé en Occident, ils n'existaient ni à Rome, ni en Grèce ni dans la civilisation islamique pour une raison fondamentale : l'Occident est la civilisation de la personne, et l'Islam est la civilisation de la parole.

J'oppose à la conception de l'Islam la conception de l'homme. Il y a des différences dans la pratique des religions : le chrétien s'incline devant Dieu, le musulman se prosterne devant Dieu. C'est pourquoi les occidentaux ont souvent mis en avant le fatalisme des musulmans, tendance assez contraire au libéralisme. Je crois que tout un pan de la pensée libérale en Occident a tendance à donner une vision théocratique de la société. Ce qui définit la théocratie au sens large par rapport à la démocratie, c'est la distinction entre le droit et la morale.

Enfin, j'ai les plus grands doutes sur le pacifisme et la tolérance de l'Islam.

Dean AHMAD :

Il est vrai que, pour les familiers de l'histoire de l'Islam, il est banal de dire que les musulmans sont en faveur du libéralisme économique. En ce qui concerne le libéralisme politique, les choses sont plus compliquées. En effet, vous avez mis le doigt dessus en disant que l'Islam reconnaît une pluralité d'opinions religieuses objectives, mais ne tient pas compte d'un style de vie subjectif.

Je pense que la réponse consiste à étudier le Coran qui, notamment dans ses tentatives de conversion à l'Islam, s'adresse directement à l'individu. Le Coran n'essaye pas de réformer la société dans son ensemble, mais de réformer d'abord l'individu. De plus, je pense que ceci conduit à engendrer la liberté de l'individu, aussi bien que la liberté économique. Pour preuve, il suffit de regarder la civilisation islamique classique où les droits individuels sont apparus bien avant d'être présents dans les pays occidentaux (exemple du droit à une sphère privée). Aux Etats-Unis aujourd'hui, on discute encore pour savoir si l'individu a un droit à la vie privée. En effet, ce droit n'a pas été inscrit dans la Constitution américaine. Ainsi, certains considèrent que la sphère privée est un droit implicite, alors que d'autres rétorquent qu'elle ne relève pas du tout des droits individuels.

Dans l'Islam en revanche, le droit à la vie privée a été présent dès le début. Sous le règne du second calife, Omar, lorsqu'un homme avait accusé un autre devant la justice d'avoir consommé du vin (ce qui est clairement prohibé et sanctionné par le Coran), la réponse du calife à l'accusateur fut de dire : *« Comment le savez-vous ? »*. Celui-ci a répondu qu'en traversant sa propriété, il avait vu l'accusé par la fenêtre en train de boire du vin. Le calife répondit alors : *« C'est vous qui êtes en tort, puisque vous n'avez pas respecté la vie privée de cet homme »*.

En ce qui concerne la question de savoir si l'Islam est compatible avec la démocratie, tout dépend évidemment de la définition de cette dernière. Le concept de démocratie revêt au moins trois acceptions différentes. Certains pensent que la démocratie signifie que l'on protège les droits individuels ; dans ce cas, l'Islam est démocratique. D'autres pensent que la démocratie suppose que les dirigeants soient élus ; l'Islam est certainement compatible avec cette définition, même s'il ne contient pas d'obligation d'organiser des élections. Or, nous savons que le premier calife Abou Bakr a été élu. Si en revanche l'on réduit la démocratie à la pratique du principe du vote majoritaire, l'Islam n'est pas démocratique et ne reconnaît pas le droit du peuple de décider par un vote à la majorité si par exemple le droit de propriété ou la vie privée sont légitimes. Ce sont là des droits donnés par Dieu que le peuple ne saurait nier. Les citoyens peuvent certainement mettre en oeuvre une réglementation pour la vie courante, mais celle-ci doit être en accord avec le droit islamique.

L'Islam est pluraliste. Si le Coran interdit la consommation d'alcool, il permet cependant aux chrétiens de boire du vin lors de l'eucharistie, et d'autres boissons alcoolisées. Ceci au point que dans les sociétés islamiques qui avaient un monopole d'Etat pour la vente d'alcool, avaient aussi un administrateur chrétien pour s'en occuper.

LES CAPACITES LIBERALES DE L'ISLAM

Luc BARBULESCO

Non seulement l'Islam n'est pas opposé à l'Occident : il est partie prenante de l'Occident. Toutes les oppositions que l'on a pu faire sont largement artificielles, et il y a une confusion délibérément entretenue par certaines forces politiques, confusion touchant l'Islam et son rôle dans le système mondial actuel. Je reviens sur le phénomène de l'usure et de la prohibition que fait l'Islam du prêt à intérêt.

Le Coran, l'usure et la banque islamique

Revenons à la source des concepts, c'est-à-dire le Coran. Le Coran a été écrit en langue arabe. L'usure (riba) dans l'étymologie arabe exprime l'idée d'« excès » et sa connotation est très négative. L'usure, l'intérêt, est conçu comme étant un excès perçu par l'usurier par rapport à la création de richesse réelle. L'usure est l'engendrement de l'argent par l'argent. C'est pour cela qu'aujourd'hui, la nouveauté depuis les années 1960-70, c'est la volonté de rétablir au sein des sociétés musulmanes un système économique et financier qui puisse sérieusement fonctionner à partir de l'obéissance à l'injonction coranique de l'interdiction de l'usure, le principe mis en avant pour créer ce que l'on appelle *interest free banking*, ces réseaux financiers affranchis de l'usure. C'est le principe de triangulation, c'est-à-dire trois termes : le bailleur de fonds, le projet et un agent économique qui assure la mise en oeuvre des projets à l'aide des capitaux qui lui sont apportés par le bailleur de fonds. Lorsque ces trois éléments sont réunis, on peut considérer que, d'une part l'on évite l'usure, et d'autre part l'on est dans un système qui peut se réclamer de la qualification d'islamique. C'est ce que l'on appelle dans le droit islamique le contrat de « participation ».

L'usure est conçue comme un excès

Dans le contrat de « participation », la sphère financière devient un instrument et non un but

Il s'agit d'une forme d'association capital-travail dans ses applications modernes, qui sont avant tout financières. C'est dans la sphère financière que ces dispositifs ont été mis en place dans certains pays musulmans et la sphère financière est alors conçue comme instrumentale et non pas comme autonome. L'argent se trouve là maîtrisé, mis au service d'une activité productive et il perd cette faculté d'engendrer à partir de lui-même d'autres profits. Si on reprend dans une perspective occidentale l'histoire et le développement du capitalisme moderne, on s'aperçoit qu'au XV^{ème} et XVI^{ème} siècles, les origines du capitalisme moderne correspondent notamment à ce que l'on appelait à Venise, à Gênes et en Allemagne du Sud, le prêt à la grosse aventure. Un certain nombre de financiers s'associaient pour mettre leurs capitaux dans un navire qui partait, qui revenait ou non. S'il revenait, ils récupéraient leur mise accrue des bénéfices de cette aventure, c'est-à-dire l'entreprise. Cela existait également dans le monde islamique médiéval (les civilisations ommeyyade et abbasside)

avant le XVème siècle. Le mot « *carat* » (qui vient peut-être de l'arabe « *qirâd* ») désignait à Venise les parts prises par un capitaliste dans un navire et dans sa cargaison. C'est le coeur même du développement du capitalisme libéral.

1) Le partenariat

2) La prise de risque

3) Le résultat mesuré en terme de richesse créée

En résumé, il y a trois principes constitutifs qui peuvent être les critères de fonctionnement du caractère islamique d'une entreprise. Premièrement, le partenariat et non pas le prêt par un établissement financier ; deuxièmement, la prise de risque (on peut dire à ce sujet que le mot risque provient du terme arabe qui signifie « *fortune* » - gagner de l'argent sans risque, c'est ce que fait le rentier) ; et enfin les résultats sont mesurés en terme de richesse créée. Le bilan est établi à posteriori et ces trois critères définissent le fonctionnement de ce que l'on appelle dans le monde islamique, (notamment en Egypte, en Tunisie mais également au Pakistan) le P.L.S. *profit and loss sharing system*, système consistant à partager les profits et les pertes. Il y a également eu au cours des années 80 des tentatives d'intégrer la zakat (la contribution donnée par les gens aisés au profit de la subsistance des démunis) dans la fiscalité, et il y a eu un encouragement à la création de sociétés fonctionnant sur le principe du partenariat (les sociétés « *mudâraba* »).

Une vocation naturelle au capitalisme

Guy Sorman raconte dans son ouvrage *La nouvelle richesse des nations* sa rencontre avec un banquier musulman au Pakistan. Celui-ci lui a dit que « *le monde musulman a une vocation particulière au capitalisme, et rien n'est plus islamique qu'une société par actions. (...) Si le Pakistan est capitaliste et l'Inde socialiste, ce n'est pas du fait de l'influence américaine, mais une conséquence directe de l'Islam.* » En effet, le système financier pakistanais s'est développé en opposition directe au régime de Bhutto, et pour s'y substituer. Aujourd'hui, le flambeau du système islamique est repris par Imran Khan, président d'un nouveau parti s'opposant au PPP populiste et socialisant. L'opposition ne se situe pas entre l'Islam et l'Occident, mais entre le socialisme bureaucratique et le modèle libéral. L'opposition ne se fait pas entre le secteur d'Etat et le secteur privé, mais entre le monopole et la propriété plurale. Le système PLS ne s'oppose pas au secteur public en tant que tel, mais au modèle monopolistique, et les sociétés de partenariat *mudâraba* sont l'exemple même de la propriété plurale, c'est-à-dire la division, la diffusion du capital et donc le capitalisme

L'opposition ne se situe pas entre l'Islam et l'Occident, mais entre le socialisme bureaucratique et le modèle libéral

En Egypte, au Soudan et en Tunisie le système n'est pas globalement islamique. Il se restreint au secteur financier de l'octroi de crédits ; l'application est plus limitée et le système bancaire islamique pâtit d'une association (aussi infondée qu'elle soit, elle existe) avec des mouvements politiques extrémistes. Il est vrai également que l'idée même de banque islamique s'est trouvée surtout en Egypte largement discréditée à la fin des années 1980 par ce que l'on a appelé les sociétés de placement de fonds. Ces dernières se réclamaient de l'Islam, mais consistaient en réalité à demander aux petits épargnants de placer leur argent dans des sociétés appartenant à des personnes physiques. Celles-ci jouissaient d'une confiance assez étonnante auprès du public et ceux-ci utilisaient tous les moyens de cavalerie, les derniers dépôts permettant de rembourser les premiers. Il faut dire qu'aucune institution islamique n'a jamais apporté sa caution à ce système, mais le lien avec l'Islam existait dans la

mesure où les petits épargnants furent très nombreux. Le montant de leurs dépôts à égalé à une certaine époque, l'équivalent du budget de l'Etat égyptien. S'ils ont été si nombreux à le placer dans ces sociétés, c'est qu'au départ la méfiance à l'égard des établissements officiels était très grande ; on leur offrait l'alternative parfaite.

Il y a aussi des choses qui fonctionnent : en Tunisie, la banque BEST (pour *Beit al-Tamwîl al-Sa'ûdi al Tûnisi*), c'est-à-dire établissement de crédit saudo-tunisien. Celui-ci fait partie d'un holding qui inclut des établissements financiers, des industries, des sociétés d'assurance et de réassurance. Il est présent dans pratiquement tous les pays musulmans, aussi bien qu'en Angleterre et en Thaïlande, un véritable modèle de holding multinational. Autres exemples : le DMI, un établissement financier de développement dont le siège est à Genève ; la BID (la banque islamique pour le développement, établissement fondé en 1975) accorde des prêts gratuits et prend des participation en capital dans des pays en voie de développement, notamment en Afrique. L'exemple de la BID montre comment le système islamique a tenté de dépasser (et y est parvenu en partie) le niveau micro-économique dans lequel il se cantonne dans la plupart des cas, à savoir la société de partenariat, qui est une façon pour des gens qui ont la fibre capitaliste de créer une affaire avec des fonds propres. Le système islamique est pour les micro-entrepreneurs dans les pays musulmans une manière d'échapper au problème récurrent de l'absence de fonds propres.

La banque islamique permet
aux petits entrepreneurs
d'échapper au problème de
l'absence de fonds propres

Un modèle islamique de développement

Toutefois les banques islamiques ont tenté de dépasser ce niveau et d'intervenir sur la scène internationale surtout vis-à-vis des problèmes du sous-développement et l'exemple est fourni par la BID, très active en Afrique. Il faut reconnaître que le système islamique a tenté d'apporter une solution originale à la problématique de la dette publique des pays en voie de développement et de sa conversion, solution qui avait déjà été avancée dans les années 70 dans le cas de conversion de la dette mexicaine. La proposition avait été faite de convertir une partie de cette dette en actions que les créanciers acquièrent dans l'économie du pays concerné au prix d'une certaine décote. Cette proposition a été retenue et fonctionne, cette perspective est promue, défendue par la Banque islamique de développement. On constate que la réponse islamique est en opposition totale avec la réponse bureaucratique et socialisante qui sur ce problème de dette publique ne propose rien d'autre que d'annuler purement et simplement celle-ci ou de la rééchelonner. (Cf. l'exemple de la candidature de la Russie au Club de Paris, aidée par le gouvernement français. Celle-ci n'a pas été posée que pour obtenir un rééchelonnement de sa propre dette, mais surtout pour faire valoir ses propres créances sur les pays du Tiers-Monde. On voit là l'attitude typique d'un régime bureaucratique, qui est aux antipodes de l'attitude islamique.)

Le rôle du monde islamique

Le monde islamique joue un rôle important, mais ce rôle n'est pas de fournir une sorte de substitut. Le monde islamique à un rôle qui est de

Résister à la tentation du
populisme socialisant, mais
aussi aux dérives
bureaucratiques

promouvoir dans cette partie du monde, les valeurs, les pratiques qui sont celles de l'Occident libéral. La remise à l'honneur et la mise en oeuvre concrète de principes islamiques d'une bonne économie coïncident au cours des années 1970 et 80 avec la phase finale de la guerre froide, c'est-à-dire au moment où le troisième monde était le véritable enjeu de la rivalité des deux premiers. A l'époque où dans ces deux premiers mondes l'on était encore pleinement victime de cette confusion mentale qui voyait les systèmes du monde comme une sorte d'affrontement métaphysique entre le monde libre et l'autre, on peut considérer que c'est le mérite et même la lucidité stratégique de certains intellectuels musulmans d'avoir su résister à ces prestiges illusoire (soit le prestige de non alignement, soit le prestige périlleux du socialisme réel) pour retrouver par une remise à l'honneur des principes appartenant à leur histoire propre, le chemin d'une collaboration loyale avec l'Occident. A condition que l'Occident sache lui-même retrouver ses propres sources.

En tant qu'Occidental libéral,
on doit espérer que la
perspective islamisante
l'emporte dans les pays
musulmans

Aujourd'hui le paysage est moins clair, le péril est plus diffus mais il demeure. Cela peut être le rôle de l'Islam de résister d'une part à la tentation récurrente du populisme socialisant et de l'autoritarisme, mais également aux dérives bureaucratiques à l'oeuvre au sein même des sociétés qui se disent libérales. Il va sans dire qu'en présentant cette vision stratégique d'une coopération loyale entre l'Occident et le monde musulman, l'on songe à une alliance. On peut en tant qu'Occidental libéral former des vœux pour que la perspective islamisante réussisse et l'emporte dans les pays musulmans. Il ne s'agit pas de favoriser ou promouvoir les entreprises plus politiciennes et ambivalentes qui, sous le terme de mouvements islamiques, tentent de répandre une certaine subversion au sein même des systèmes occidentaux.

L'ECONOMIE ET LE CORAN

Yves MONTENAY

Pour un libéral, le meilleur rôle est de ne pas en avoir. De fait, en faisant des affaires dans des pays musulmans, on rencontre rarement le Coran. Cela prouve qu'il est libéral par nature.

Le Coran n'y est-il pour rien dans le sous-développement des pays musulmans ?

Il est souvent rétorqué : les pays musulmans sont soit pauvres, soit riches de leur pétrole, mais dans tous les cas non ou mal développés. Le Coran n'y serait-il pour rien ?

Il n'y est effectivement pour rien à notre avis. Par exemple, si dans les pays arabes des années 50 ou 60, les investisseurs ont été traumatisés par la saisie de leurs avoirs ou leur blocage en devise inconvertible, c'est l'effet de dérives dictatoriales, aggravées lorsque le pouvoir est par ailleurs socialiste. Selon les pays, le phénomène se limitera aux amis du chef «*qui se servent*» et se saisiront des biens des étrangers, ou s'étendra à toute la société dans les régimes socialistes comme ceux de la Syrie et l'Algérie, qui nationalisèrent également les biens de leurs citoyens. Ces comportements ne sont pas propres aux pays musulmans. On les trouve également en Afrique noire, où les catastrophes économiques viennent souvent d'excès de pouvoir et du non respect du droit, utilisant ou non les instruments dits «*socialistes*».

La libéralisation dans les pays arabes

Les pays arabes en ont été sévèrement punis, puisque les investisseurs étrangers (et nationaux) les ont boudés, alors que ces mêmes investisseurs contribuaient massivement au développement des «*Tigres*» et «*Dragons*» asiatiques.

Les étapes de la libéralisation sont souvent très lentes

Certains pays musulmans ont adopté depuis une politique plus ouverte, mais il a néanmoins fallu une vingtaine d'années pour revoir un courant d'investissements étrangers. Cette évolution est due à la leçon des échecs, aux pressions du FMI, à la disparition de l'URSS, et à l'évolution générale des idées. Tout cela a joué dans le tournant libéral des pays arabes et musulmans, tournant relatif, car dans ce domaine les pays arabes sont en queue de peloton de l'évolution mondiale.

Les étapes de la libéralisation ont été et sont encore souvent très lentes. Est d'abord apparu un libéralisme de surface : on libère les importations de produits de consommation de bonne qualité pour la partie la plus aisée de la population. Cela entraîne une détente politique dans les milieux qui ne pouvaient importer; c'est un progrès, mais ce n'est pas du libéralisme. Une autre étape, souvent sous la pression du FMI, consiste à privatiser. Il y a alors un changement de ton dans la presse officielle et la presse privée, mais la mise en place concrète prend des années parce qu'elle

se heurte aux intérêts en place. Soit par nationalisme, soit par socialisme, il y a beaucoup de monopoles de fait ou légaux, qui résistent, renforcés par le nombre d'emplois protégés qu'ils représentent. Tout cela n'a rien à voir avec le Coran.

Ce qui par contre est de nature religieuse, c'est l'interdiction du prêt à intérêt. Mais les conséquences pratiques en sont faibles. En effet, sur le terrain soit, et c'est le cas général, cet interdit n'est pas respecté, soit, là où il l'est (par exemple dans une certaine mesure au Pakistan), on voit apparaître par exemple des formules «*d'association*» entre banquier et déposant définissant le partage du risque. Or ce genre d'association «*sur mesure*» est une des composantes normales des économies libérales, comme en témoigne la variété des *joint-ventures* (associations en capital risque, par exemple pétrolier, ou lors de l'association entre un «*indigène*» et un étranger, ou, plus généralement entre deux partenaires ayant des rôles très différents...) ou, plus simplement les «*obligations participantes*» ou les «*titres participatifs*», qui sont également de cette nature.

L'opinion publique a été
traumatisée par les scandales
des banques prétendument
« islamiques »

Dans la pratique, la création de «*banques islamiques*» disant appliquer ce type d'association, s'est traduite par l'apparition d'escroqueries du type «*boule de neige*» (des «*participations aux bénéfices*» élevées font affluer les déposants ; les premiers reçoivent effectivement des dividendes prélevés sur ce qu'apportent les suivants, jusqu'au moment où ...). Dans ce cas particulier, le Coran est plus un prétexte qu'une véritable cause et l'on a d'ailleurs pu observer dans l'Amérique du 19^{ème} siècle et aujourd'hui dans les pays d'Europe orientale de nombreuses escroqueries ou faillites bancaires... Notons toutefois que l'opinion publique a été traumatisée par ces faillites de banques «*islamiques*» égyptiennes ou par des scandales tel que celui de la BCCI, grande banque internationale d'origine pakistanaise.

L'isolement n'est pas islamique

Une autre raison du retard économique des pays musulmans a pu être imputée à l'Islam. Il s'agit de l'isolement et notamment de la fermeture délibérée à l'innovation, qu'elle soit politique, intellectuelle ou technique (les trois étant d'ailleurs liées dans l'histoire occidentale). Cet argument est beaucoup plus sérieux et a souvent été évoqué. Si l'on remonte à l'époque de l'élaboration du Coran, il semble qu'il n'y ait rien eu de tel de la part de Mahomet qui, par ailleurs commerçant lui-même, a parsemé le Coran de réflexions marchandes. Un tel isolement ne se manifeste pas non plus aux grandes heures de l'empire islamique. Certes, à propos de cette relative ouverture et prospérité, l'on peut discuter indéfiniment de l'influence respective dans la prospérité de l'empire, du Coran et des civilisations des sociétés conquises, sachant que ni l'empire byzantin, ni l'empire perse n'étaient des modèles de libéralisme.

En revanche, la réaction intégriste qui a suivi cet «*âge d'or*» islamique est probablement l'une des causes du déclin économique des peuples arabes, mais elle est mêlée à tant d'autres (aveuglement vis-à-vis de l'Occident dû à un sentiment de supériorité, court-circuitage du négoce de l'Orient vers l'Europe par les Européens à partir de la Renaissance...). Ainsi il

est bien difficile de démêler des causes particulières précises, sauf à retomber dans des généralités qui pourraient s'appliquer à d'autres pays également non développés, et qui viseraient plus le traditionalisme en général que le Coran en particulier.

Plus récemment, cet isolement a été nourri par les péripéties coloniales, l'adoption de régimes socialistes à l'occasion de la décolonisation, et le conflit israélo-arabe, qui a été une raison supplémentaire du rejet d'un grand nombre de pays arabes vers l'URSS... En particulier, l'expédition de Suez a détruit en Egypte l'économie mise en place par les Français, les Anglais, les Libanais et Syriens, la bourgeoisie copte et la frange musulmane francisée ou anglicisée ...

L'isolement des pays musulmans a été nourri par les péripéties coloniales et les régimes socialistes de la décolonisation

Plus récemment encore, une étude des musulmans européens indigènes (albanais, bosniaques....), cherchant s'il y avait une spécificité au comportement musulman, a conclu que les traits particuliers de ces communautés venaient plutôt de l'isolement, notamment montagnard ou rural et disparaissaient avec l'urbanisation (phénomène en deux étapes : l'urbanisation proprement dite et l'ouverture de la ville elle-même à la vie internationale). Cela s'est d'ailleurs vérifié dans d'autres villes musulmanes, comme Casablanca. Les particularités seraient donc liées plus aux traditions qu'à la religion au sens étroit du terme... Mais, dans les milieux traditionnels, ce «sens étroit du terme» ne signifie pas grand-chose...

L'Indonésie, premier pays musulman du monde

Un autre cas intéressant est celui de l'Indonésie, premier pays musulman du monde. L'Indonésie est passée après son indépendance par une période socialiste et tiers-mondiste qui lui a fait prendre un net retard sur les autres pays d'Asie du sud-est. Actuellement, elle a un régime relativement libéral économiquement, un pouvoir militaire fort, des élections disons... moins discutables... et un développement rapide. L'Islam local est modéré, soit par l'influence de traditions locales antérieures (hindouistes et bouddhistes) soit par le gouvernement, qui parle plus de monothéisme en général que de l'Islam (notamment du fait de l'existence d'une minorité chrétienne influente).

A quand le protestantisme musulman ?

Enfin, l'avenir sera sans doute fort différent du passé (cette banalité occidentale n'en est pas une pour un musulman) : avec la toute récente alphabétisation en arabe, chacun pourra lire le Coran directement, sans passer par l'intermédiaire de l'école coranique classique et son apprentissage par cœur. Cette révolution rappelle à certains égards la Renaissance en Europe et l'avènement du protestantisme : à partir du moment où chacun a pu lire la Bible, la chrétienté a éclaté malgré l'unicité du texte biblique fondateur. Il sera donc intéressant d'étudier l'impact de l'alphabétisation sur l'interprétation et la diffusion des textes sacrés, et plus généralement sur l'évolution sociale, d'autant que la pression du monde extérieur est en train de rompre l'isolement séculaire, notamment via les chaînes de télévision par satellite. Nous verrons peut-être des courants «protestants» au sein de l'Islam ... et une Contre- Réforme islamiste.

Quel sera l'effet de l'alphabétisation ?

ECONOMIE, ISLAM ET TRADITION DE L'UNIVERSEL

Felipe TUDELA

La Sagesse Universelle
contient les fondements de
l'économie

L'économie, en tant que science particulière qui concerne essentiellement la nature humaine, possède un fondement métaéconomique et ne peut être comprise qu'à la lumière des principes universels de ce qu'on convient d'appeler la *Philosophia Perennis*. Ces principes sont au fondement même de la tradition de l'universel, qu'il s'agisse de l'Islam, du Christianisme, du Confucianisme, du Taoïsme, du Bouddhisme Zen ou de n'importe quel des autres chemins, religieux ou philosophiques, que cette tradition a emprunté à travers le temps pour se manifester.

Notre propos ici est de montrer qu'il est impossible de comprendre quoi que ce soit véritablement à l'économie, si ce fondement métaéconomique n'est pas pris en compte comme le point de départ obligé de toute science économique qui se veut efficace dans ses développements théoriques et dans ses applications pratiques.

Pour essayer de montrer ceci, prenons la Tradition de l'Universel telle qu'elle s'exprime dans l'Islam et regardons comment cette tradition se pose comme le fondement théorique et pratique d'une pensée économique reliée à la nature humaine essentielle et à la nature du Réel.

Cette Tradition de l'Universel, ou cette Sagesse Universelle, laquelle, selon nous, contient le fondement de l'économie, permet une connaissance du réel, du monde, de l'homme et de leurs rapports mutuels. Elle exprime les lois fondamentales de l'univers et ses principes sont valables pour tous les temps et tous les lieux.

Principes de l'Islam

Cette Sagesse, que nous retrouvons dans l'Islam, peut se résumer dans trois principes fondamentaux :

1. L'affirmation de l'Unité du Réel laquelle est Liberté Absolue et Intelligence infinie.
2. L'affirmation de l'univers comme étant de nature phénoménale et en perpétuel devenir.
3. L'affirmation de l'homme comme médiateur entre le Réel et le devenir phénoménal, médiation qui s'opère par sa liberté, étincelle de la Liberté première du Réel, et qui lui permet d'un côté de réaliser pleinement sa propre nature phénoménale et celle du monde, et ceci tout simplement en ne faisant pas obstacle à leur déroulement, et de l'autre de dépasser l'état phénoménal et de retrouver la source même de son être : sa Liberté.

Le Réel est Intelligence infinie
et Liberté absolue

Trois versets du Coran expriment ceci : 1. « *votre Dieu est le Dieu unique, il n'y en a point d'autre, Il est le clément et miséricordieux* » (2:5), affirmation de l'unité du réel et de l'existence. « *La vie dans ce monde n'est qu'un jeu et une frivolité* » (47:38), affirmation de l'absence de noumène du devenir phénoménal, de son aspect purement illusoire. 3. « *Répète le nom de Dieu matin et soir* » (76:25), méthode pratique pour se relier au Réel et pour vivre en harmonie avec le monde phénoménal. Notons au passage que nous retrouvons cette technique dans toutes les traditions (i.e. mantras de l'hindouisme ou répétition du nom divin dans le christianisme)

Ces trois formulations que nous venons d'énoncer recouvrent la totalité de l'Islam. C'est une perspective du réel dont le point de départ est de reconnaître l'Unité du Réel, Rien n'est en dehors de Lui. Tout est Un, c'est-à-dire Islam. Ce Réel est Intelligence infinie et Liberté absolue. De celle-ci procède la liberté de l'homme d'où à son tour provient son libre-arbitre. En effet, l'exercice du libre-arbitre n'est possible pour l'homme qu'à partir d'une connaissance et d'une liberté fondamentales, d'un détachement ontologique par rapport au monde phénoménal qui lui permet de mettre celui-ci en perspective et d'agir consciemment.

La liberté de l'homme

La liberté est le principe
fondamental de l'économie

Et ceci nous amène à l'essence même de l'économie, essence que nous retrouvons aussi dans l'Islam: l'agir économique efficace dépend de la liberté de l'homme et du libre-arbitre qui en découle. C'est ainsi que Ibn Abu-ar-Rabi dira au 9ème siècle de l'homme, qu'il « *réussit dans ses projets tant qu'il ne dévie pas de ce sens de discrétion judicieuse (libre-arbitre)* ». D'où alors cette conséquence inévitable : entraver le libre-arbitre implique nécessairement entraver le déroulement naturel et harmonique de la vie économique. La liberté, que cela plaise ou non, est le principe fondamental de l'économie, elle est son axiome de base, et de la même façon que le centre permet à la roue de tourner, la liberté, par l'exercice du libre-arbitre, permet l'agir économique efficace. L'entraver a comme conséquence la perte de la prospérité.

L'agir économique revêt un
caractère homéodynamique

C'est ainsi, par exemple, que tout gouvernement qui met des obstacles au légitime exercice du libre-arbitre est en train de fausser la gestion de la société. L'agir économique efficace dépend du non entravement du libre-arbitre de l'homme. Ceci en raison de la complexité des phénomènes économiques et de leur multivalence indéfinie. Ils sont non maîtrisables par une logique purement binaire, laquelle est incapable de faire face à leur perpétuel devenir. C'est la raison pour laquelle il faut savoir « *laisser faire, laisser passer, laisser aller* », « *wu wei* ». Le meilleur gestionnaire de l'économie est le peuple. Seul l'individu peut juger de la meilleure action à suivre en fonction de sa perception subjective et objective de la valeur des choses. Bien sûr, cette perception ne sera pas toujours juste, les hommes se trompent et très souvent. Quand l'initiative est laissée à l'individu les ajustements sont très rapides. C'est seulement l'individu qui a la rapidité d'action pour corriger immédiatement et efficacement les déséquilibres économiques. Le décalage entre sa perception et son agir est minimal.

Dans ce sens l'agir économique revêt un caractère homéodynamique : les actions économiques s'équilibrent entre elles et cet équilibre est toujours en mouvement. Comme image pour illustrer ce point nous pouvons nous imaginer un cercle en train de tracer un cycloïde : le cercle et son centre sont toujours en mouvement, car il s'agit d'un centre relatif qui appartient au monde des phénomènes, le cycloïde représentant leur nature cyclique. Turgot avait très bien compris le rôle du subjectif comme fondement des phénomènes économiques et de l'incommensurabilité de la valeur dans le temps. Turgot cependant n'avait pas compris la raison ultime de cette incommensurabilité, c'est-à-dire le caractère homéodynamique de l'économie, en tant que celle-ci a sa raison d'être ultime dans la nature phénoménale et illusoire du devenir.

La pensée économique de l'Islam

Revenons maintenant à l'Islam pour découvrir en lui une pensée économique qui se fonde sur le principe métaéconomique de la Liberté du Réel, et laquelle se traduit pratiquement dans le respect de la liberté d'autrui et dans le non entravement du libre-arbitre individuel comme source de l'agir économique. Examinons ceci :

L'Islam traditionnel refuse toute intervention du gouvernement dans le domaine économique privé : ainsi par exemple l'impôt involontaire aux fidèles est interdit par le Coran, les tarifs douaniers ne sont pas encouragés, et le Coran défend la propriété privée. Aussi, le Prophète refuse les contrôles des prix, et limite les interventions gouvernementales à la fraude, ce qui relève du domaine de la justice. En rapport avec ceci, Al Gazali (1058-1111) dira qu'est illégal tout ce qui est au-delà du droit.

L'Islam classique refuse toute intervention de l'Etat dans l'économie

Cette philosophie de la liberté économique est très forte dans l'Islam. Pour les Abbassides, par exemple, les droits douaniers seront considérés comme impiété. Ibn Tamiyah s'opposera au contrôle des prix. Pour Mawardi, les fonctions de l'Etat se limitent à quatre : l'armée, les frontières, les fonctionnaires et le trésor. Aucune intervention directe de l'Etat dans l'économie n'est encouragée. Pour l'historien Ibn Khaldun, célèbre par sa Muquadimah, l'Etat doit se limiter à ses fonctions naturelles. Il ne doit jamais concurrencer le secteur privé. Pour Ibn Khaldun les fonctions de l'Etat sont : la défense, les lois, la sécurité publique, la monnaie et la politique. Si l'Etat dépasse ses limites il devient abusif car, nous dit-il, il possède des ressources dont les particuliers ne disposent pas, qu'il peut imposer par la force et l'intimidation, comme c'est le cas dans les contrôles de prix. Le secteur privé doit pour Khaldun être laissé en pleine liberté et l'Etat doit se garder de ne pas abuser de ses pouvoirs en intervenant au-delà de son domaine.

Ibn Abu Ar Rabi : l'Etat doit toujours avoir un budget équilibré

Dans cette même ligne de pensée, pour Ibn Abu Ar Rabi (IX^{ème} siècle) le respect à la parole donnée et savoir honorer ses dettes est important pour le bon fonctionnement économique. Aussi, pour lui l'Etat doit toujours avoir un budget équilibré. Ce point de vue est juste, car le déséquilibre budgétaire entraîne l'abus de pouvoir de la part des Etats qui cherchent alors des prétextes pour s'imposer au delà de leur domaine et porter atteinte à la

liberté des individus dans leur effort pour obtenir des revenus « *suffisants* ».

Ibn Khaldun et les premiers califes

Revenons à Ibn Khaldun. Sa pensée économique, fondée sur la liberté, est très puissante. Pour lui, l'injustice de l'Etat amène la perte de la civilisation et engendre la corruption. Ceci est vrai de nos jours où nous constatons que les pays où il existe le plus de pauvreté et de corruption sont les pays qui respectent le moins la liberté et où les gouvernements ne sont que des cleptocraties. Selon lui, la violation de la propriété ainsi que les impôts injustifiés détruisent toute prospérité. Il nous dit que la seule méthode efficace pour augmenter les revenus de l'Etat consiste dans le respect des gens et de la propriété, pour lui les seules mesures qui incitent à faire fructifier et accroître les capitaux. Non seulement ceci, mais Ibn Khaldun anticipe les résultats de la courbe de Laffer, quand il nous dit que c'est une faible imposition qui amène les plus grandes recettes. Remarquons que quand la reine Elizabeth I d'Angleterre rendit l'impôt volontaire au lieu d'obligatoire, les revenus publics par la voie de l'impôt augmentèrent considérablement.

*La courbe de Ibn Khaldun
Laffer*

Pour le calife Omar I, l'Etat doit se limiter à la défense, à la justice, au contrôle des poids et des mesures, aux travaux publics, et il ne doit jamais concurrence le secteur privé lequel doit être laissé en pleine liberté. Adam Smith nous vient ici en mémoire. Pour Omar II, l'intervention de l'Etat dans le commerce est un abus. L'Etat n'a pas comme fonction de faire des affaires, mais de gouverner, chose très différente.

D'où proviennent alors, les revenus publics dans l'Islam ? Ils proviennent de quatre sources autorisées par le Coran : 1) les aumônes obligatoires, qui sont une obligation religieuse et non proprement un impôt, car fixé par le Coran et non pas par l'Etat ; 2) les contributions volontaires des fidèles ; 3) les contributions des non musulmans, et 4) les 20% des butins de guerre.

*La propriété privée des
fidèles est sacrée*

Pour le prophète, le gouvernement ne doit exiger aucun impôt en dehors de ceux autorisés par le Coran et il ne faut jamais priver quelqu'un de sa propriété sans son consentement. La propriété privée des fidèles est sacrée. Le seul cas où l'impôt non volontaire pouvait s'appliquer était celui des butins de guerre et des non-musulmans. Mais dans le cas des étrangers, les impôts étaient très faibles et parfois même en-dessous des impôts volontaires des fidèles. Disons au passage qu'il y aurait beaucoup à développer sur l'impact psychologique de l'impôt volontaire, question qui n'a pas encore été étudiée comme il convient et qui peut s'avérer être riche en conséquences théoriques.

Nous avons montré que la liberté économique est au coeur de l'Islam. Nous avons aussi exposé les raisons ontologiques qui, selon nous, font de la

liberté le fondement même de la vie économique. Remarquons maintenant que cet Islam de liberté n'a rien avoir avec un Islam d'intolérance religieuse. Au contraire, à l'époque il s'agit d'un Islam non seulement tolérant mais plus encore, qui reconnaît, et ceci à la différence d'un certain Christianisme et d'un certain Islam actuels, la vérité des autres traditions spirituelles. C'est ainsi que selon la tradition l'Islam reconnaît qu'il y a eu 124 000 prophètes dans toutes les autres nations. Le Coran (X,48) affirme que pour chaque nation il y a un messenger qui parle dans le langage spirituel de cette nation. Ainsi, dans l'Islam traditionnel la liberté économique va de pair avec une liberté religieuse qui transcende les barrières entre civilisations.

Interventionnisme et déclin

Pour finir, remarquons que la sortie de l'Islam de l'histoire, en tant que grande civilisation, se produit comme la conséquence directe d'un interventionnisme de plus en plus grand de la part des gouvernants. C'est ainsi, nous dit Imad Ahmad, qu'au XIIème siècle, avec les Seldjukids, le gouvernement essaye de monopoliser des industries, produisant comme conséquence une perte de capacité d'innovation technologique. Aussi, poursuit-il, au XIIIème siècle les émirs mamelouks rompent avec la loi musulmane pour concurrencer l'industrie sucrière. Une insurrection populaire fit abroger cette concurrence injuste. Le même auteur ajoute qu'au XVème siècle se produit un retour du monopole d'Etat par Barsbay, le sultan mamelouk. Le résultat final fut un effondrement des industries monopolisées ruinées par l'interventionnisme et par une gestion corrompue.

Il est ici extrêmement important de signaler à ce sujet, que cet interventionnisme gouvernemental des Califes postérieurs, lequel présuppose un non respect de la liberté, n'a pu se produire que parce qu'une perte de spiritualité s'était déjà introduite au niveau des esprits des gouvernants et du peuple. La liberté ne peut être imposée que par ceux qui la comprennent vraiment, et comprendre cette liberté toute extérieure qu'est la liberté économique ne peut provenir que d'un esprit éclairé. Vouloir la liberté suppose être libre d'esprit. Croire à la liberté économique pour des raisons purement mécaniques, comme si cette liberté n'était qu'un outil passager et substituable, suppose ne rien avoir compris ni à l'économie ni à la nature de l'homme ni, surtout, à la nature du Réel. Comprendre la nécessité de la liberté économique suppose comprendre que le respect de celle-ci n'est qu'un aspect du respect de la liberté essentielle de l'homme, comme la condition qui lui permet d'accomplir sa nature originelle. Toute action humaine ne revêt de la valeur que quand elle est libre, car l'essence de l'homme n'est autre que sa liberté.

*La liberté économique ne peut
provenir que d'un esprit
éclairé*

L' « *Economia Perennis* »

Cette perspective de la liberté comme coeur de l'économie, de la non intervention de l'Etat, du respect de la propriété, de la non imposition en forçant la volonté d'autrui, de la liberté comme source de toute prospérité n'est pas exclusive de l'Islam, car nous la retrouvons dans toutes les grandes traditions spirituelles. Il s'agit ici des fondements d'une véritable « *Economia*

Perennis » dont, pour la première fois, nous découvrons l'existence au coeur des philosophies universelles, économie traditionnelle dont les principes sont les mêmes en tout lieu et en tout temps. C'est ainsi que dans la Chine nous retrouverons, par exemple chez Mencius et d'autres philosophes, les mêmes principes premiers de la science économique.

Mencius (Mong Tseu), dans le *Kun Su Chao* nous dira que le gouvernant « *ne doit pas taxer les biens* » et qu'alors « *tous les marchands du royaume seront satisfaits* » et « *qu'ils désireront alors amener leur produits au marché* ». Et il ajoute que, si le gouvernant au « *passage des frontières* » ne demande « *pas d'impôts sur les produits et autres articles* » alors « *tous les voyageurs seront satisfaits et désireront transiter par ses chemins* ».

Le même auteur, dans l'ouvrage *Le Roi Hui de Liang* nous dévoile la raison la plus profonde derrière le respect de la liberté et la non intervention gouvernemental. Il nous dit : « *qu'il faut faire les impôts et les tributs légers* » et ceci « *de façon telle que pendant leurs jours de loisir les gens puissent cultiver leur piété filiale, leur respect fraternel et leur sincérité* ». Et il dit que « *les Etats qui ne font pas cela sont en train de voler le peuple de leur temps* ».

« Le gouvernant ne doit pas taxer les biens » (Mencius)

Cette notion de temps est essentielle. En effet, la prospérité permet d'acheter du temps, de libérer du temps pour la vie. La finalité d'une bonne gestion économique doit être de permettre un accroissement de la richesse qui permette au gens une plus grande liberté de leur temps, et ceci pour parfaire leur nature. L'argent c'est le temps, et le temps c'est la vie. La prospérité est condition nécessaire pour vivre. Une certaine prospérité est la condition naturelle de l'homme. Il n'y a que les hommes d'un niveau élevé d'éducation qui puissent sans un certain degré de prospérité conserver la droiture de leur être. Pour la plupart des hommes la non prospérité conduit nécessairement à l'abandon, la décadence morale, la dépravation et la licence sauvage. Tout ceci selon les mots mêmes de Mencius dans *Le Roi Hui de Liang* : « *Il n'y a que les hommes d'éducation qui peuvent, sans un certain niveau de vie, conserver un coeur fixe* ». Sans ce niveau de vie, nous avons « *l'abandon de soi* », la « *décadence morale* », la « *dépravation* », la « *licence sauvage* ».

L'usure, c'est le vol de temps

Nous retrouvons ce lien entre l'argent, le temps et la vie dans l'interdiction de l'usure dans l'Islam. L'usure est interdite car pour l'Islam elle entraîne un vol de temps, et par conséquence, de vie. Voler le temps de l'autre, c'est lui voler sa vie. En l'obligeant à payer au-delà de ce qu'il doit, il est obligé à donner injustement de son temps, c'est-à-dire de sa vie, de ce qu'il possède de plus précieux.

Nous ne pensons pas que dans les temps actuels les arguments contre l'usure de l'Islam soient valides. De nos jours le prêt à intérêt peut permettre souvent un gain de temps et de vie. C'est la raison pour laquelle le christianisme byzantin n'avait jamais interdit l'usure et c'est la raison pour laquelle au XIVème siècle le catholicisme accepta à nouveau l'usure. En revanche, la raison d'être profonde derrière l'argument de l'Islam contre l'usure sera toujours valable : on ne doit pas voler aux hommes leur temps, car voler leur temps c'est voler leur vie.

Les entraves à la liberté

économique ne font que voler
la vie et interrompre la
création de prospérité

Si nous réfléchissons à ce qui vient d'être dit, nous découvrons que derrière l'argent se cache la vie, laquelle pour nous les hommes se manifeste dans le temps. L'argent n'est que le signe visible d'une énergie invisible qui peut se réactualiser comme temps et comme vie. C'est la raison pour laquelle les entraves à la liberté économique, comme par exemple les impôts excessifs et l'intervention gouvernementale en dehors de son domaine ne font que voler la vie et interrompre le courant d'énergie créatrice de prospérité. Ce courant ne peut s'actualiser, nous l'avons vu, que par la liberté.

Toutes les idées que nous venons d'exposer constituent le coeur de ce que nous avons convenu d'appeler « *Economia Perennis* ». Il nous semble que pour avoir des connaissances économiques véritables il faut s'approcher de cette « *Economia Perennis* » telle qu'elle se manifeste dans les grands courants philosophiques de l'humanité.

Limites de l'efficacité économique

Avant de finir il nous faut dire quelques mots sur la question des limites de l'efficacité de l'agir économique. Il semble exister un lien direct entre le niveau spirituel des hommes et l'efficacité de l'agir économique. Pour que la liberté puisse exister elle doit être comprise, et ceci dépend directement du niveau de conscience et d'éducation des populations et de ses dirigeants. Là où la liberté n'est pas comprise, elle n'est pas respectée. C'est alors le règne des mafias politiques, de la plus basse démagogie et de la corruption à tous les degrés de la société. Une preuve à l'appui de ceci est la haute corrélation positive entre la corruption d'un peuple et son manque de liberté, comme en témoignent, à des degrés divers, la plupart des populations du Tiers-Monde. C'est vrai, comme nous l'avons dit auparavant, que le peuple est le meilleur gestionnaire de l'économie, mais il faut dire que ce n'est qu'une minorité qui en a conscience, car le respect de la liberté suppose un niveau de conscience et d'éducation peu habituel. Il suppose un degré qualitatif élevé de liberté intérieure, de lucidité et de vertu personnelle.

La réalité est multivalente

Ceci nous fait entrevoir une conséquence d'extrême importance : l'extériorité économique, qui se traduit comme degré de liberté ou de non liberté, degré d'intervention ou de non intervention de la part de l'Etat, degré de prospérité ou de misère, n'est que l'image objective qui a son envers subjectif. Et voici une clé importante pour comprendre les possibilités de prospérité ou de non prospérité des peuples. Nous modélons l'extérieur selon notre intérieur. Le subjectif et l'objectif sont inséparables. Ceci fait que d'abord dans le réel économique nous avons des degrés. Il n'existe pas de liberté économique à 100% (bien que souhaitable), ni de dirigisme à 100%. Nous avons toute une gamme. Ceci doit être étudié très soigneusement car ici l'économie se heurte aux limites même du calcul propositionnel bivalent.

La réalité économique est
modélée en fonction des états
d'esprit des acteurs
économiques

La réalité n'est pas bivalente (liberté/pas de liberté). La réalité est multivalente de fait. C'est alors que seulement une logique multivalente permet d'envisager d'une façon réaliste l'économie réelle. La réalité phénoménale ne se laisse pas enfermer dans des catégories. Platon avait compris ceci. Pour lui, nous pouvons penser au cercle parfait, mais il est

impossible de le tracer. Platon à toujours eu le plus grand soin de ne pas imposer au monde ses catégories pures. Elles ne sont qu'une mesure qui permet de juger de la multivalence du réel et d'établir des gradations. Dans le réel c'est le gris qui prévaut, et non le noir et le blanc qui, à l'état pur, n'existent pas en tant que manifestés.

A son tour, cette multivalence de la réalité économique suppose une multiplicité d'états de conscience subjectifs. C'est-à-dire que la réalité économique extérieure est modelée en fonction des états d'esprit des acteurs économiques, et vice versa, car le subjectif et l'objectif ne sont que l'envers et le revers d'une même et seule réalité. Nos états de conscience sont, pour parler dans le langage de la théorie mathématique du chaos, des « *attracteurs* » qui organisent la vie économique en fonction de la vie de la conscience comme si l'une était le miroir de l'autre. Il est légitime de se questionner sur l'aspect chaotique ou non chaotique des phénomènes économiques. Cependant, ce que nous percevons objectivement et jugeons subjectivement comme phénomène économique n'est qu'un découpage de notre esprit, objectif et subjectif en même temps. Notre perception n'est que le point d'intersection du réel subjectif et du réel objectif.

L'économie est la science
intégrale qui tient compte de
la génération et de
l'organisation des ressources
matérielles en fonction de
leur droite finalité spirituelle

Conclusion

Et ici nous arrivons à notre conclusion. Comprendre l'économie, et c'est la grande leçon que nous apporte la *Philosophia Perennis*, suppose un retour de celle-ci sur elle-même. Un regard au cœur d'elle-même, centre où la subjectivité et l'objectivité des phénomènes économiques fusionnent et où apparaît la Liberté du Réel et de la nature humaine qui est à son image. C'est ainsi qu'émerge une « *Economia Perennis* », véritable économie qui tient compte de l'homme et du Réel comme totalité, et dont les principes se retrouvent unanimement dans tous les courants spirituels porteurs de la tradition de l'universel, et dont l'Islam est un exemple. Ce retour sur elle-même pourrait ouvrir à la science économique de l'avenir des possibilités insoupçonnées. L'économie est la science intégrale qui tient compte de la génération et de l'organisation des ressources matérielles en fonction de leur droite finalité spirituelle, où matière et esprit fusionnent dans un réel qui les dépasse. Qu'il s'agisse d'un philosophe ou d'un homme d'affaires, les deux doivent générer et organiser des ressources en fonction de leur vie.

Finissons notre exposé avec l'excellente définition de l'économie que nous donne George Bernard Shaw : « *Economy is the art of making the most out of life. The love of economy is the root of all virtue.* »

L'ISLAM EST LIBERAL

Serghini FARISSI

En pensant à Islam et au libéralisme, j'ai tout d'abord une interrogation car il subsiste un problème de définition. Il y a plusieurs interprétations de l'Islam et j'aurais préféré remplacer le mot libéralisme par la notion de libre entreprise pour savoir si l'Islam est réellement capable d'engendrer la libre entreprise ou non.

L'ordre spontané

Tout d'abord, je suis frappé par la compatibilité entre l'approche d'Hayek et l'Islam. Chez Hayek, la supériorité du libéralisme tient au fait de l'ordre spontané par rapport à l'ordre décrété. En tant que musulman on l'interprète comme suit : lorsque l'on croit à une force qui transcende, on est libre, on peut agir librement. Hayek disait également que ce qui caractérise notre société ce sont les faits particuliers qui sont imprévisibles. Par conséquent, le marché (ou la famille ou le langage, pour ne citer que ces exemples) est une institution qui n'a pas été créée mais qui a fait ses preuves ; c'est l'évolution spontanée qui a engendré le marché. L'Islam rejoint ce point de vue : rien n'est déterminé à l'avance. Hayek n'a jamais accepté la notion de justice sociale, tout comme l'Islam, qui explique qu'il n'y a pas d'égalité dans le gain et que c'est une aberration de considérer que tous les hommes sont égaux, l'égalité dans ce sens n'existe pas. Les hommes sont égaux devant Dieu, mais non devant le gain et la recherche de richesses.

La supériorité du libéralisme
tient au fait de l'ordre
spontané par rapport à
l'ordre décrété

L'Islam gère les contradictions : il comporte un système de protection sociale, il est contre l'oisiveté, la mendicité, il n'est pas fataliste. Une citation permet de résumer la philosophie de la vie d'après le prophète : « *Il faut faire pour la vie d'ici bas comme si l'on allait vivre éternellement et il faut faire pour la vie de l'au-delà comme si on allait mourir demain.* » Il faut vivre pleinement cette vie terrestre, et donc il faut travailler. Mais pour ceux qui croient en la vie de l'au-delà, il est nécessaire de garder à l'esprit l'idée que l'on peut mourir demain. Il n'est pas toujours aisé d'intégrer ces deux notions contradictoires. Le Coran dit : « *Prends ta part et ta chance de cette vie* ». Il dit aussi : « *Le travail est une prière* ». Il y a une valorisation de la richesse et de la jouissance de tous les aspects de la vie. L'enfant naît faible, mais aussi fort car il bénéficie du souffle de Dieu.

Le Coran dit : « Prends ta
part et ta chance de cette
vie »

L'Islam, contrairement à l'approche chrétienne, encourage la richesse, et non la pauvreté. Saint Augustin dit : Il faut aimer Dieu au mépris de soi (c'est la vie céleste) et il faut s'aimer au mépris de Dieu (c'est la vie terrestre). L'Islam cherche à réconcilier ces deux préceptes. Pour comprendre, il faut avoir la foi. L'Islam renverse cette proposition : il faut regarder autour de soi et comprendre. L'homme naît, se développe, grandit, et disparaît. C'est en cherchant à comprendre que l'on rencontrera Dieu ; la foi vient après la connaissance. Cette démarche de l'Islam qui est favorable à l'intelligence, à la

science, n'est pas appliquée à l'entreprise. Lorsqu'on condamne l'innovation, c'est dans les préceptes de la religion et non pas dans les règles de la vie matérielle. La rationalité et le calcul économique sont encouragés par la religion musulmane.

L'Islam est tolérant par essence

Pour moi, l'Islam est lié à l'esprit d'ouverture, il est tolérant par essence. Comme l'a bien dit Yves Montenay, la fermeture c'est la décadence. A l'époque de Saint Thomas d'Aquin, il y avait un vrai débat entre l'Islam, le judaïsme et la chrétienté. J'ai appris dans mon enfance qu'on n'avait pas le droit de juger quiconque, ni le chrétien, ni le juif. Car il est possible que le chrétien ou le juif vous précède au Paradis ; Dieu n'est pas la propriété exclusive des musulmans. Il faut rester ouvert à l'autre, il faut l'accepter tel qu'il est avec ses différences.

« Déplacez-vous, vous y gagnerez »

Deuxième chose, la mobilité dans la tradition musulmane ainsi que les différences. En arabe, l'on dit : « *Déplacez-vous, vous y gagnerez* ». En ce qui concerne l'entreprise, l'innovation est permise, le travail est encouragé, la main haute est préférée à la main basse, c'est dire que la main qui donne est préférée à celle qui reçoit. En ce qui concerne la propriété privée, l'Islam l'a toujours protégée, ainsi que l'échange. L'usure est prohibée pour protéger les faibles à l'origine. L'usure a d'ailleurs été remplacée par la participation, la finance directe est encouragée. Dans la Bible, les juifs devaient prêter non pas à leurs frères, mais à l'étranger. L'Islam considère que nous sommes tous frères ; le Coran dit : « *Mettez-vous à la place de l'autre* ». Pour protéger ceux qui sont dans le besoin, l'usure est remplacée par la participation, comme l'a rappelé Luc Barbulesco.

L'Islam est compatible avec l'esprit d'entreprise et la propriété privée

Dean Ahmad a avancé que les socialistes sont les pires ennemis des musulmans. C'est vrai pour certains pays, mais non pour le Maroc. L'Islam est souvent assimilé à l'intégrisme ; chez nous, il en est très loin. Dans les années 1960, alors que l'environnement politique était très hostile aux idées libérales, le Maroc a opté pour le libéralisme. Or notre régime n'a pas obtenu à l'époque le soutien des partis dits « *progressistes* », ni du monde extérieur. On aurait pu aller très loin et le pays aurait pu être aujourd'hui à la place de Singapour si l'on avait exploité notre avance politique. Mais à l'époque l'environnement n'était pas favorable aux investisseurs étrangers : on venait de chasser le colonialisme par la porte, on voulait pas qu'il revienne par la fenêtre, selon les idéologues socialistes. A l'époque, l'on a diabolisé l'investissement direct étranger.

Il y a plusieurs courants dans l'Islam. Dieu est universel et tout le monde peut cohabiter. Bien sûr, il y a un conflit de pouvoir. Aujourd'hui, les gens exploitent l'Islam comme un moyen de s'accaparer du pouvoir, mais l'Islam n'est pas responsable de cette récupération. Ni les chrétiens, ni les juifs ne sont persécutés au Maroc. L'Islam est compatible avec l'esprit d'entreprise, car il défend la propriété privée ; il s'appuie sur une sincère moralité des transactions, et il encourage le travail sous toutes ses formes.